



PALATINE GLOBAL BONDS – Part R

SFDR Article 8 – Part R

L'ÉQUIPE DE GESTION



Rémi DURAN
Gérant



Thomas BASSIBE
Co-gérant

POURQUOI INVESTIR ?

- Rechercher un placement obligataire de long terme
- Bénéficier de toutes les dimensions de la gestion obligataire
- Se positionner sur des obligations de différentes devises.

NOS ATOUTS

- Expertise centrée sur les émetteurs corporate offrant une diversification sectorielle
- Un Processus de gestion s'adaptant au contexte de marché
- Une équipe de recherche Crédit

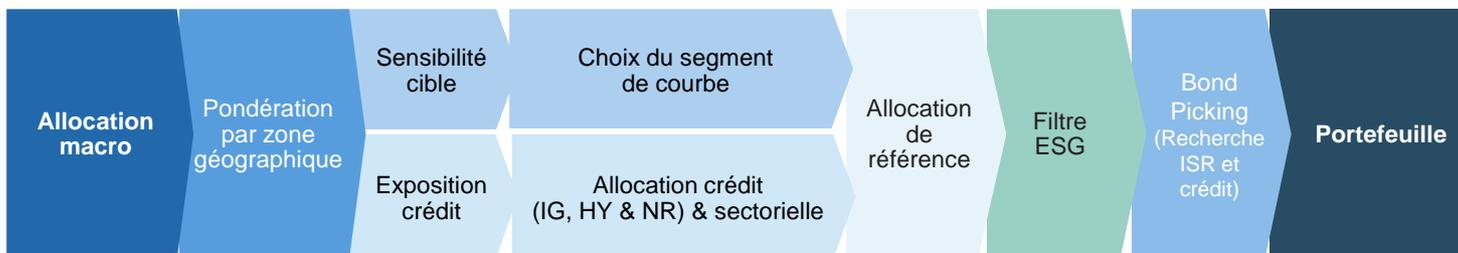
NOS FILTRES ESG

20% des émetteurs les moins bien notés sont exclus

90% de couverture de notation du portefeuille

5 secteurs exclus : charbon, pétrole, gaz, tabac, armes controversées, selon la politique d'exclusion de Palatine AM.

PROCESSUS DE GESTION



CONTRAINTES DE GESTION



Sensibilité [-6 ; 6]



Exposition crédit :
Jusqu'à 100% Investment Grade
60% max High Yield



Exposition change : 30% max

LE FONDS DANS L'UNIVERS PALATINE AM



PALATINE GLOBAL BONDS – Part R

SFDR Article 8 – Part R

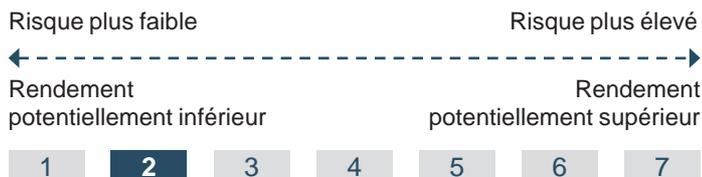
FACTEURS DE RISQUES GÉRÉS

- Risque de perte en capital
- Risque de taux et crédit
- Risque de contrepartie et recours aux dérivés
- Risque juridique, risque de durabilité
- Risque de change

CARTE D'IDENTITE

Forme Juridique	FCP
Code ISIN – Part C	FR0010744219
Classification AMF	Obligataire International
Dépositaire	Caceis Bank
Commercialisation	Palatine AM
Indicateur de référence	€STER Capitalisé + 2,00%
Durée de placement recommandée	Supérieur à 4 ans
Devise de comptabilité	Euro

PROFIL DE RISQUE



* L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique du portefeuille au cours des 5 dernières années.

Valorisation	Quotidienne
Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 11h30. Exécution sur la base de la VL datée du jour de centralisation.
Commission de souscription	0,50%
Commission de rachat	Aucune
Clôture de l'exercice	Dernier jour de bourse de mars
Taux de frais de gestion	2% TTC max.
Commission de Surperformance	Aucune
Délégitaire de la gestion financière	Ostrum Asset Management

VOS CONTACTS COMMERCIAUX



Damien ROUX
Responsable Institutionnels & Distribution
damien.roux@palatine.fr
T : +33 (0)1 55 27 95 41 / +33 (0)7 86 02 67 74



Marc SERAFINI
Responsable Institutionnels & Distribution
marc.serafini@palatine.fr
T : +33 (0)1 55 27 95 54 / +33 (0)6 75 00 31 16

Date de rédaction de cette fiche : le 16/12/2024

Toutes les informations sur le site internet de Palatine AM : [cliquer ici](#)

Ce document d'information est à caractère promotionnel, il ne peut être reproduit, communiqué, ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable et écrite de Palatine Asset Management. Il peut être modifié à tout moment sans préavis. Les informations contenues dans ce document, notamment les informations chiffrées, sont issues en partie de sources internes ou externes et considérées comme dignes de foi. Palatine Asset Management attire l'attention de l'investisseur sur le fait que les performances passées présentées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures des OPC cités. Palatine Asset Management ne garantit, par ailleurs et d'aucune manière, les performances courantes ou futures de ou des OPC cités dans ce document. Ce document d'information n'a pas pour but de fournir et ne doit pas servir à fournir des conseils d'ordre comptable, juridique ou fiscal ou des recommandations d'investissement. Il est rappelé ici que tout investissement financier comporte des risques (les risques de marché, le risque de capital, le risque de change) pouvant se traduire par des pertes financières. Dès lors, Palatine Asset Management recommande, préalablement à tout investissement, au destinataire du présent document de lire attentivement les prospectus des OPC, tenus disponibles gratuitement à son siège social sis 86 rue de Courcelles, Paris 75008 ou sur son site internet www.palatine-am.com et de s'assurer qu'il dispose de l'expérience et des connaissances nécessaires lui permettant de fonder sa décision d'investissement, notamment au regard de ses conséquences juridiques et fiscales.